



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 2 décembre 2021

Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté : Publication d'un guide d'évaluation de l'autonomie des jeunes sortants des dispositifs de prise en charge

Parmi les personnes les plus fragiles risquant de basculer dans la pauvreté figurent les jeunes majeurs sortants de dispositifs de prise en charge tels que l'aide sociale à l'enfance (ASE). Pour les aider à passer ce cap, les professionnels et leurs structures ont exprimé le besoin d'être guidés afin d'évaluer avec le jeune ses capacités et ses besoins d'accompagnement à l'autonomie. Pour se faire, un guide pratique spécifique à l'Île-de-France, écrit avec les personnes concernées, est librement mis à disposition de tous les professionnels du secteur.

Chaque année en Île-de-France, plus de 6 000 jeunes sortent à 18 ans de l'aide sociale à l'enfance. La Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté engage les conseils départementaux à les accompagner dans cette étape de leur parcours. Cela passe notamment par éviter les « sorties sèches » et en garantissant qu'ils disposent d'un réseau, de ressources financières, d'un emploi ou formation, d'un accès à la santé ou encore d'un logement digne. Pour faciliter cet accompagnement, les membres du groupe de travail régional sur les sortants d'ASE ont proposé la réalisation d'un guide à destination des professionnels pour les aider à évaluer l'autonomie des jeunes et à trouver des solutions ensemble.

Sous le pilotage d'Anne-Laure Minery, directrice adjointe des missions éducatives à la direction interrégionale Île-de-France et Outre-mer de la Protection judiciaire de la jeunesse et de Jérôme Cacciaguera, directeur de l'URHAJ Île-de-France, ainsi qu'avec l'aide de Laurent Barbe du cabinet CRESS, le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises pour partager son expérience et rencontrer des professionnels extérieurs ainsi que de jeunes sortants issus des ADEPAPE et de REPAIRS.

Le guide permet aux professionnels, dans et hors ASE, de cheminer avec le jeune en se posant une série de questions sur les domaines de la vie en autonomie. Il apporte également des pistes et des ressources pour bâtir une sortie positive du dispositif de prise en charge. **L'objectif est de sécuriser la transition pour le jeune en respectant son projet de vie.**

La préfecture de la région d'Île-de-France invite toutes les structures et professionnels concernées à s'en saisir et à l'adapter à son environnement local, sous l'égide des conseils départementaux en ce qui concerne l'aide sociale à l'enfance.

Retrouvez le guide *Accompagner les sorties des dispositifs de prise en charge : favoriser l'autonomisation des jeunes, réunir les conditions pour des sorties positives* : [ICI](#)

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

